

Interview de François Arcangeli

Petite République .com



Communauté de Communes Cagire Garonne Salat Accompagnement des entreprises du territoire

Interview du Président, François Arcangeli, publiée sur
PetiteRepublique.com le 1^{er} mai 2020

Le territoire Cagire Garonne Salat est impacté économiquement par la crise actuelle, comme l'ensemble des territoires : fermetures d'établissements, recours au chômage partiel, mais aussi mise en place de nouveaux modes de consommation et de fonctionnement, développement des circuits courts, des points de retrait..., les initiatives ne manquent pas sur notre territoire.

La communauté de communes, compétente en matière de développement économique aux côtés de l'Etat et de la Région, a, dès les premiers jours du confinement, pris la mesure des enjeux économiques sur le territoire.

Quelles ont été les premières actions mises en place ?

François Arcangeli : Dès les premiers jours, la priorité a été de procéder au paiement des factures des fournisseurs sans délai. Nous avons également demandé à nos équipes d'effectuer une veille réglementaire et de communiquer toutes les informations relatives aux mesures en faveur des entreprises.

Quelles sont, à votre avis, les principales difficultés des entreprises ?

FA : Les difficultés sont multiples, différentes d'une entreprise à l'autre, mais parfois graves et susceptibles de menacer leur survie : certaines ayant dû stopper complètement leur activité rencontrent aujourd'hui des très sérieuses difficultés de trésorerie, pour lesquelles les aides de l'Etat et de la Région peuvent apporter une première réponse pour le court terme. D'autres subissent une baisse d'activité qui ne permet plus de faire face aux dépenses de fonctionnement. Cette crise ne laissera aucune entreprise intacte. Il y aura pour toutes un avant et après. Il sera nécessaire de les accompagner lors de leur reprise afin de ne pas



en abandonner sur la route. Enfin, les agriculteurs font face eux-mêmes à des difficultés engendrées par la crise.

Par quels moyens communiquez-vous ?

FA : Nous utilisons tous les moyens à notre disposition : notre site Internet en premier lieu, nos réseaux sociaux. Nous communiquons également directement avec les entreprises avec lesquelles nous sommes en contact. Nous passons également par le biais des chambres consulaires, des associations professionnelles, par l'office de tourisme pour les professionnels du tourisme.

Quelle est votre plus-value pour les entreprises ?

FA : Le service développement économique est un facilitateur pour les entreprises. Nous sommes également en lien avec le Conseil Départemental qui propose un accompagnement social. Pour chacune de celles qui nous contactent, nous mettons tout en œuvre pour leur indiquer quelles sont les aides dont elles peuvent bénéficier, si besoin leur faciliter le montage des dossiers, afin qu'elles puissent recevoir dans les délais les plus brefs possibles toutes les aides auxquelles elles ont droit.

Et à moyen terme, comment envisagez-vous votre action ?

FA : Nous travaillons à l'après-crise et sur les moyens efficaces de maintenir un écosystème économique dynamique. Nous envisageons plusieurs pistes d'action. La prochaine étape sera de dresser un diagnostic de l'état de nos entreprises qui nous permettra de mettre rapidement en place un accompagnement efficient.

Enfin, quel conseil pouvez-vous donner aux habitants du territoire ?

FA : Le meilleur moyen de soutenir nos entreprises locales et nos emplois est de consommer local. Si nous ne soutenons pas les activités locales, nous risquons de nous retrouver demain dans un désert de commerces, de services et d'activité